

Commune d'Ajain – Réunion du Conseil Municipal –29 janvier 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 janvier 2015

Ouverture de la séance à 20h00

Il a été procédé à l'appel nominal

Présents : Jacqueline Peyrot, Mireille Fayard, Laurence Bourdier, Simone Lacoste, Laetitia Gouvernaire, Denis Turpinat, Christophe Lecossois, Dominique Peynot, Roland Dardy, Guy Rouchon

Thomas Marty, Jean Pierre Godefroy, nous rejoignent en cours de conseil municipal.

Excusés : Pascale Tete, Marie Andrée Boutet, Didier Gorius

Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné :

Guy Rouchon comme secrétaire de séance

1

Sommaire

Commune d'Ajain – Réunion du Conseil Municipal –29 janvier 2015	1
Approbation des procès-verbaux des 06 et 28 novembre 2014.....	2
Suppression du Poste d'Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe à 31h58.....	3
Création d'un Poste d'Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe au 1 ^{er} mai 2015	3
Désignation de délégués à Evolis 23	3
Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour une étude préalable pour les travaux d'aménagement du groupe scolaire (école, cantine, accueil de loisirs)	4
Tarifs de la salle polyvalente pour spectacles culturels et municipaux	4
Logiciel de facturation CERIG	4
Achats pour l'école	5
Décorations de Noël.....	5
Informations budgétaires.....	6
Démolition du mur d'enceinte et des ruines derrière la grange par EVOLIS 23.....	6
Travaux de voirie à La Courcelle.....	7
Travaux de voirie à Villandry	7

Extension de la lagune.....	7
Désignation de signaleurs pour la Grande Traversée du Limousin le 1 ^{er} mai	8
Demande de prise en charge du vin d'honneur pour le concours départemental de chasse aux sangliers sur la commune.....	8
Motion des membres du CA de la Fédération des Chasseurs.....	9
Accessibilité du cabinet médical	9
Rue de l'Eglise en sens unique	9
Plainte des habitants de Grosmont.....	9
Conseil Municipal d'enfants	9
Remerciements RASED.....	10
Aménagement du chemin d'accès à la propriété Charbonnier à La Courcelle	10
Organisation d'un marché de Noël	10
Compte rendu de la réunion pour l'éco-quartier.....	10
Information sur le laboratoire départemental d'Analyses d'Ajain, évolution en GIP.....	10
Demande d'aide financière de M. LEMAIGRE à l'EHPAD d'Ajain pour l'achat d'un scooter électrique médical	11
Recherche d'un local pour les restos du Coeur.....	11
Réunion de travail Canton de Guéret-Nord	12
Communiqué de presse de l'AMAC.....	12
Adhésion au CAUE	12
La Creuse « être libre ».....	12
FREDON	12
Réunion d'information sur l'accessibilité des locaux :	12
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.....	13
Demande emploi	13
Questions ;.....	13

Approbation des procès-verbaux des 06 et 28 novembre 2014.

Approuvés à l'unanimité

Abstention ...0.....

Contre ...0.....

Pour ...10.....

Suppression du Poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à 31h58

Mme JARROIR qui occupait ce poste a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2013. Il y a donc lieu de supprimer ce poste vacant sous réserve de l'accord du CTP.

Abstention 0.....

Contre 0.....

Pour 10.....

Création d'un Poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe au 1^{er} mai 2015

Le poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à 31 h 58 qui était vacant jusqu'à ce jour ne répond plus à nos attentes, il y a donc lieu de créer un poste à 35 heures annualisées compte tenu de la mise en place de la semaine scolaire à 4.5 jours.

Il y a lieu de faire un appel à candidature sur emploi-territorial.fr afin de recruter l'agent qui sera nommé sur ce poste.

Abstention 0.....

Contre ...0.....

Pour ...11.....

Désignation de délégués à Evolis 23

La transformation du SIERS en un syndicat mixte d'aménagement durable nommé EVOLIS 23 a pris effet depuis le 1^{er} janvier 2015. Nous avons jusqu' alors 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Dorénavant, il nous faut désigner un seul délégué titulaire et un délégué suppléant.

Les délégués de la commune font remarquer qu'ils n'ont jamais été informés de cette modification.

Proposition de délégué titulaire : Mireille Fayard

Proposition de délégué suppléant : Denis Turpinat

Abstention 0.....

Contre 0.....

Pour 11.....

Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour une étude préalable pour les travaux d'aménagement du groupe scolaire (école, cantine, accueil de loisirs)

Le Conseil Municipal a prévu des travaux de réaménagement au sein du groupe scolaire pour répondre aux nouveaux besoins liés à la réforme des rythmes scolaires et à l'ouverture d'un accueil de loisirs. Il convient dans un premier temps de désigner un conseiller pour une étude préalable avant de lancer un appel d'offres pour la désignation d'un maître d'œuvre. Des contacts seront pris avec Mr Régis Bonnet.

Tarifs de la salle polyvalente pour spectacles culturels et municipaux

La commission communication et culture souhaite organiser des spectacles culturels sur la commune. Des contacts ont déjà été pris avec des chorales (Part SI Par Là), des troupes de théâtre. L'objectif est d'organiser ces événements de concert avec les associations. Les Toujours Jeunes aideront ainsi à l'organisation d'un spectacle de chorale le 14 juin. Il est demandé au Conseil municipal d'introduire un principe de gratuité de la salle pour les spectacles qu'il organise.

Il n'y a pas de but lucratif dans cette démarche, il s'agit d'une incitation à mettre en place des spectacles quels qu'ils soient. Cette initiative peut, certainement, motiver des associations.

Abstention 0.....

Contre 0

Pour 11.....

Logiciel de facturation CERIG

Un devis a été demandé auprès de la société CERIG pour un logiciel de facturation cantine, garderie et accueil de loisirs. Celui-ci permettrait d'enregistrer les factures plus rapidement et pourrait nous permettre de diminuer nos frais d'impression (1

facture /famille au lieu de 3 aujourd'hui). Le prix proposé est de 990 € TTC, formation comprise.

Il existe d'autres logiciels gratuits, mais moins faciles d'utilisation.

Ce logiciel permet une facture par famille sur laquelle apparaîtra la cantine, l'accueil de loisirs et la garderie.

Abstention 0.....

Contre 0.....

Pour 12.....

Achats pour l'école

Il faut racheter des chaises pour la cantine. 3 devis ont été demandés. Le devis retenu par la commission des finances est celui de Manutan pour 3 lots de 6 chaises, soit 345,54 € HT soit 414,65 € TTC.

Abstention 0.....

Contre 0.....

Pour 12.....

5

Décorations de Noël

La location des 8 illuminations nous a coûté 6 000 € en 4 ans. Aujourd'hui nous avons résilié le contrat et nous avons la possibilité de les retourner à la Société RODE (coût du renvoi : 144.24 € TTC) ou de les racheter pour un montant de 837 € TTC, soit 85% du prix neuf.

Offre valable jusqu'au 28 février

Il est décidé de les garder, une tentative de révision du prix de rachat sera faite par le maire.

Abstention 0.....

Contre 0.....

Pour 12.....

Informations budgétaires

Thomas Marty, adjoint aux finances, nous fait part des informations en sa possession et débattues en commission des finances le 28 janvier 2015.

Informations sur la baisse des dotations de l'Etat et sur nos produits fiscaux.

La DGF sera réduite d'environ 12000 euros en 2015 (et plus encore en 2016 et 2017) selon l'estimation de l'adjoint aux finances d'après une note d'information de l'Association des maires de France. Un fond de péréquation des ressources intercommunales, nouveau, de 14654 € vient compenser cette baisse. Les taxes d'habitation et foncières ont rapporté environ 218000 euros. La communauté d'agglomération nous attribue une somme de 30530 euros. On ne connaît pas le montant de la FCTVA (qui baissera étant donné le peu d'investissements réalisés en 2013) et du FDAEC.

Démolition du mur d'enceinte et des ruines derrière la grange par EVOLIS 23

6

Au regard des risques d'éboulement des deux pignons et du mur d'enceinte de la ruine à l'arrière de la grange communale, EVOLIS 23 nous propose de les démolir gratuitement et de nettoyer le terrain. En contre-partie, ils récupéreront les pierres et installeront une clôture dont nous fournirons les piquets et le grillage.

Les membres de la commission infrastructures demandent à voir sur site pour conserver un mur. Une autorisation devra être demandée auprès de Mme Coutaud pour emprunter le chemin privé à l'arrière des ruines.

Le conseil se prononce favorablement pour ces travaux.

Abstention 0

Contre 0.....

Pour 12.....

Travaux de voirie à La Courcelle

Suite à la visite du Préfet qui nous a annoncé qu'il y aurait peut-être des reliquats dans la cadre des dossiers DETR, il est alors proposé de déposer un dossier auprès de la Préfecture pour des travaux au village de La Courcelle.

Ce dossier avait déjà été étudié en 2014 et abandonné au profit d'une autre réfection de route.

Montant des travaux réactualisé : 4590 € (avec une DETR à 30% : reste à charge de 3157,71 €).

Abstention 1.....

Contre 1.....

Pour 10.....

Travaux de voirie à Villandry

7

Suite à la demande de M. GIRAUD de Villandry, relative à des écoulements d'eau dans son mur, un devis a été établi par le SIERS pour la purge de la zone et la pose d'un drain de manière à limiter les infiltrations d'eau.

Les travaux s'élèvent à 1 325.65 €

Ces travaux sont ajournés, la commission veut se rendre sur site. L'étude doit être approfondie pour être certain de régler le problème.

Abstention 12.....

Contre

Pour

Extension de la lagune

Nous avons été destinataires d'un courrier de la DDT qui nous rappelle que lors du curage de la lagune il avait été envisagé d'engager une réflexion sur l'agrandissement de notre station d'épuration. En effet, celle-ci reçoit une charge organique importante voire à saturation suivant les activités connectées au réseau

de collecte. Une évolution de la filière de traitement donnerait une marge pour des projets urbanistiques ainsi qu'une meilleure acceptation du traitement par le cours d'eau.

Nous prenons bonne note du courrier de la DDT. Une réflexion, devra être engagée dans les mois à venir.

Désignation de signaleurs pour la Grande Traversée du Limousin le 1^{er} mai

Creuse Oxygène organise les 1, 2 et 3 mai 2015 la 13^{ème} édition de la Grande Traversée du Limousin. Cette épreuve VTT traversera notre commune le 1^{er} mai 2015 en passant par les villages de La Courcelle, Villechabut et Pont à Libaud. Il nous est donc demandé de désigner 5 signaleurs.

Retenus :

- Mireille Fayard pour le Pont à Libaud
- Thomas Marty dans le bourg d'Ajain

Il nous manque trois signaleurs. Il est à noter que chaque signaleur recevra un cadeau.

8

Demande de prise en charge du vin d'honneur pour le concours départemental de chasse aux sangliers sur la commune

M. Laurent TURPINAT, président de l'ACCA sollicite la commune pour la prise en charge du vin d'honneur lors du concours départemental sur voie artificielle de sanglier qui se déroulera à Ajain le 7 mars 2015.

Toujours dans le cadre de notre engagement auprès des associations, nous répondons favorablement à cette sollicitation.

Abstention 0.....

Contre 0.....

Pour 12.....

Motion des membres du CA de la Fédération des Chasseurs

Aucune décision n'est prise, le conseil municipal considère cette motion comme une information.

Accessibilité du cabinet médical

Le Docteur BERNARD nous a transmis par courrier la copie de la lettre qu'il a adressée à Monsieur le Préfet de la Creuse concernant l'accessibilité à son cabinet médical.

Rue de l'Eglise en sens unique

Nous serons amenés à réfléchir quant à la mise en sens unique de la rue de l'Eglise. Mme JOUAN, riveraine, nous a fait parvenir un courrier dans ce sens.

Le conseil ne se prononce pas pour l'instant, une réflexion devra néanmoins être menée, soit sur un sens unique ou une limitation de la circulation.

Plainte des habitants de Grosmont

Nous avons été destinataire d'un courrier des habitants de Grosmont sur le comportement de M. PIOT (insultes et gestes déplacés).

Une visite du maire et du premier adjoint a déjà eu lieu. Un courrier a été adressé à Mr et Mme PIOT leur demandant de prendre contact avec des professionnels de l'assainissement afin de réaliser une étude pour faire cesser les écoulements sur la voie publique. Il a également été demandé à Mr PIOT de cesser d'agresser ses voisins, de proférer des menaces et des insanités.

Une nouvelle visite sera diligentée prochainement.

Conseil Municipal d'enfants

Les enfants de l'école d'Ajain ont adressé un courrier au conseil municipal pour constituer un conseil municipal d'enfants.

Nous solliciteront le directeur de l'accueil de loisirs à cet effet.

Remerciements RASED

L'équipe du RASED de Guéret / Ajain / Saint-Fiel remercie la commune pour la dotation budgétaire allouée au titre de l'année 2014.

Aménagement du chemin d'accès à la propriété Charbonnier à La Courcelle

M. Jean-Claude Charbonnier sollicite l'aménagement du chemin desservant leurs propriétés. Il considère que les habitations ne sont pas accessibles aux camions de 2,5 m de large. Il propose entre autre d'acheter le terrain appartenant à Mme Marais et l'aménagement du chemin par la municipalité.

Le conseil ne se prononce pas sur cette demande pour l'instant. Une rencontre aura lieu au printemps avec Mr Charbonnier.

Organisation d'un marché de Noël

La commission animation souhaite organiser un marché de Noël en décembre 2015. Les associations, consultées le 12 janvier, sont plutôt motivées par ce projet. Il faut organiser une réunion avec les commerçants.

J. Peyrot, adjointe à l'animation, organisera une réunion avec les commerçants le 6 février à 19h30.

Compte rendu de la réunion pour l'éco-quartier

La DDT nous a adressé un compte-rendu de la visite du 21 novembre 2014. La DDT est à notre disposition pour programmer une prochaine réunion.

Marie-Hélène RIBOULET va nous chiffrer le coût de l'aménagement de l'aire de jeux dans le parc de l'EHPAD, ce qui devrait être suffisant pour la demande du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération (montant 15000 euros).

Le rapport est disponible à la mairie. Il a été adressé aux élus.

Information sur le laboratoire départemental d'Analyses d'Ajain, évolution en GIP

Le maire résume les informations fournies par le président du conseil général.

Le labo, déficitaire, est soumis à la concurrence des labos privés, notamment Eurofins dans l'Allier qui se positionne sur le territoire de la Creuse.

Les partenaires, procèdent de plus en plus fréquemment à des appels d'offres sur lesquels une petite structure ne peut pas répondre. Les analyses d'eaux commandées par l'ARS, par exemple, ont échappé au labo d'Ajain durant 3 ans.

D'où l'idée de rapprochement avec le Puy de Dôme pour renforcer et développer les 2 labos. La Corrèze, la Cantal, la Loire et la Haute Loire ont souhaité s'associer à cette démarche. Les 6 entités sont publiques. Le cabinet retenu, pour la réflexion sur le rapprochement des 6 labos a fait ressortir que le GIP était le modèle juridique le plus approprié.

Le projet a fait l'objet de plusieurs réunions d'information auprès des agents et de négociations avec les organisations syndicales, une vingtaine au total en 2014.

Pour répondre aux inquiétudes légitimes du personnel, le Président du conseil général s'est engagé sur les points suivants :

Les agents mis à disposition du GIP resteront des agents du conseil Général à part entière. Ils bénéficieront des mêmes droits et obligations. Ils resteront rémunérés par le conseil général et bénéficieront du régime indemnitaire en vigueur au conseil général et des avantages sociaux. Le conseil général continuera à assurer leur gestion administrative.

T. Marty demande si le Conseil municipal ne pourrait pas voter une motion tendant à rappeler la vocation d'aménagement du territoire de cet établissement et à souligner les menaces qui pourraient à terme peser sur cet employeur de la commune. Le Conseil ne donne pas suite.

Demande d'aide financière de M. LEMAIGRE à l'EHPAD d'Ajain pour l'achat d'un scooter électrique médical

Cette demande sera étudiée dans le cadre du CCAS. Le maire pendra contact avec l'assistante sociale, pour rediriger cette demande vers la commune où vivait Mr Lemaigre.

Recherche d'un local pour les restos du Coeur

L'association des restos du cœur recherche un local de 1000 m2. Malheureusement nous n'avons pas ce type de bâtiment sur la commune.

Réunion de travail Canton de Guéret-Nord

M. le Conseiller Général de notre canton propose une réunion de travail jeudi 05 février de 18 h à 20 h au Conseil Général afin de faire un point précis sur l'état d'avancement des travaux sur notre commune.

Le maire sera présent, éventuellement le 1^{er} adjoint.

Communiqué de presse de l'AMAC

Le Conseil d'administration de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse, réuni le jeudi 22 janvier, a décidé à l'unanimité des membres présents :

- d'étudier très rapidement les conditions de dépôt d'un recours contre le décret d'utilité publique du 2 janvier concernant la LGV Limoges-Poitiers,
- de s'opposer fermement à la proposition de carte scolaire qui vise à supprimer 9 postes pour l'année 2015-2016.

Adhésion au CAUE

La Communauté d'agglomération du Grand Guéret adhère pour l'ensemble des communes. Il est décidé de ne pas adhérer à titre individuel.

La Creuse « être libre »

Présentation du guide pratique le vendredi 13 février à 15 h, salle des fêtes de Sainte-Feyre et remise des prix du concours départemental « Villes et Villages Fleuris ».

FREDON

Zéros pesticides, document à renseigner par la commission des structures.

Réunion d'information sur l'accessibilité des locaux :

- Mardi 10 février de 9 h 30 à 12 h – Salle des fêtes de Saint-Vaury, ou

- Vendredi 13 février de 13 h 30 à 16 h – Maison de l'emploi à Aubusson.

Cette réunion avait déjà été programmée puis annulée.

Didier Gorius et d'autres membres de la commission infrastructure y assisteront.

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Réunion de bilan 2012/2014 sur le dispositif « conseil en énergie partagée » le vendredi 30 janvier à 14 h.

Didier Gorius y assistera.

Demande emploi

Deux demandes d'emploi auprès de notre collectivité en tant qu'animateur multimédia pour l'un et aux espaces verts pour l'autre.

Malheureusement nous n'avons pas prévu d'embauche pour l'instant dans ces domaines.

Questions ;

JP Godefroy est étonné que la réflexion menée par la commission des infrastructures, sur l'éclairage public dans les villages, notamment sur les horaires d'éclairage ne soit pas discutée en conseil municipal.

Réponse du maire : cette réflexion, n'a pas été inscrite par le président de la commission au conseil municipal.

Simone Lacoste fait connaître que les polices de certains articles sur le bulletin sont difficilement lisibles.

Réponse : Thomas Marty en a bien conscience, mais pour reproduire les documents donnés par deux associations concernées, il n'avait pas d'autres solutions, sinon de modifier l'article.

Deux membres de la commission des infrastructures demandent à ce que soit établi un planning des réunions des commissions.

Nom du document : CM 2015-01-29 v2 CR
Répertoire : C:\Users\thomas\Documents
Modèle : C:\Users\thomas\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal.d
otm
Titre :
Sujet :
Auteur : thomas
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 20/03/2015 14:29:00
N° de révision : 4
Dernier enregistr. le : 20/03/2015 14:30:00
Dernier enregistrement par : Votre nom d'utilisateur
Temps total d'édition : 7 Minutes
Dernière impression sur : 25/03/2015 00:38:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 13
Nombre de mots : 3 290 (approx.)
Nombre de caractères : 18 100 (approx.)